



ROB

Rapport d'orientation
budgétaire

2024

COMMUNE DE SAINT-POL-SUR-MER

SOMMAIRE

A. LE TOUR D’HORIZON DES PROJETS 2024 POUR LA VILLE DE SAINT-POL-SUR-MER ET SES HABITANTS :

| | |
|---|------|
| Le cadre de vie des Saint-Polois poursuit sa profonde mutation | p 3 |
| Une mixité sociale à faire évoluer vers un équilibre adapté | p 5 |
| Un centre-ville qui doit être réinventé pour une attractivité, un confort de vie et d’usage renouvelés | p 6 |
| Une autre place pour la nature à Saint-Pol-sur-Mer et la prise en compte du réchauffement climatique | p 7 |
| Un patrimoine rénové et modernisé avec des investissements importants à prévoir et à réaliser | p 9 |
| L’école, le cœur de la réussite éducative, la première marche vers les parcours de réussite, pour l’épanouissement de tous et de chacun | p 10 |
| Un accompagnement social global proposé à chacun de ceux qui le souhaitent par la SCAS | p 12 |
| Des services municipaux à la population toujours plus qualitatifs et adaptés à chacun | p 13 |
| Un programme d’animations diversifié, émaillé de nouveautés, qui met l’accent sur le vivre ensemble | p 15 |
| Des manifestations sportives en échos au Jeux Olympiques mais pas uniquement | p 16 |
| La sécurité des Saint-Polois, une préoccupation du quotidien | p 17 |

B. LES MOYENS À METTRE EN ŒUVRE POUR RÉALISER LES PROJETS 2024 :

| | |
|--|------|
| Le contexte d’élaboration du cadrage budgétaire 2024 | p 18 |
| Le cadrage budgétaire 2024 | p 18 |
| Zoom sur le budget Ressources humaines | p 19 |

C. UNE VILLE EN MOUVEMENT

p 20



A. LE TOUR D'HORIZON DES PROJETS 2024 POUR LA VILLE DE SAINT-POL-SUR-MER ET SES HABITANTS :

LE CADRE DE VIE DES SAINT-POLOIS POURSUIT SA PROFONDE MUTATION :

L'année 2023 aura vu notre Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) prendre vraiment forme dans l'espace public, grâce à notre engagement aux côtés des bailleurs sociaux, de l'État et de la CUD. En effet, la démolition des entrées J, K, L et M de la résidence Guynemer a débuté ainsi que celle des écoles Denis Papin et Copernic maternelle, tout comme celle de la salle des sports et de la halte-garderie.



Ainsi, le premier semestre 2024 verra ces démolitions se finaliser en même temps que débutera celle des entrées A, B, C, D et E de la résidence Guynemer.

Au-delà de démolir, il s'agit bien entendu d'engager le renouveau de notre cadre de vie par la rénovation complète d'ensembles existants ainsi que par la construction de nouveaux programmes.

C'est bien ce qui s'engagera dès cette année 2024, puisque la rénovation totale des résidences Guynemer et Jean Bart démarrera à l'initiative d'Habitat du Nord et concernera au total 508 logements avec des travaux qui s'étaleront sur 4 ans. Le tout donnera de petits îlots résidentiels, constitués d'appartements amplement rénovés, entourés d'espaces verts totalement sécurisés. Bref, des endroits où il fera bon vivre.



Dans le même temps, Partenord a débuté la rénovation en profondeur des résidences Lys et Violettes qui elle aussi confortera la qualité de vie de ses résidents et permettra à de petits commerces de proximité de prospérer en rez-de-chaussée.

En accompagnement, la transformation de l'espace public s'est aussi incarnée par une première réalisation, le parking végétalisé. Cette dernière sera prolongée par la refonte totale de la Place de la Cité Liberté.



Parallèlement, la commercialisation de nouveaux projets de 12 maisons individuelles débutera à l'initiative de Flandre Opale Habitat.



Le Médicentre sortira de terre dans la cité des cheminots.



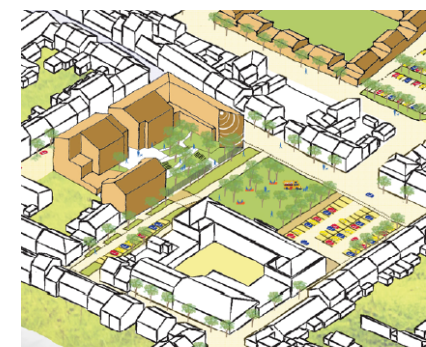
Cette nouvelle structure sera composée au rez-de-chaussée d'un centre SOS médecins (5 médecins) et d'une pharmacie (9 salariés) et au premier étage d'une Société Interprofessionnelle de Soins Ambulatoires (SISA) comprenant 3 médecins généralistes et 3 internes en médecine, 4 infirmiers, 1 psychologue, 1 sophrologue, 1 diététicien, 1 ostéopathe et 1 secrétariat mutualisé. Une initiative importante, intégrant des capitaux privés, propre à contribuer à la lutte contre la désertification médicale et à faire en sorte de faciliter l'accès aux soins pour les Saint-Polois.

Au-delà des mots, des actes ! Tout cela prouve, s'il en était besoin, que notre territoire reste attractif, en mouvement et en capacité d'attirer différents types d'investisseurs, qui avec nous, construisent aujourd'hui le Saint-Pol-sur-Mer de demain.

Et nous ne nous arrêtons pas là, puisque nous engagerons également durant cette année la déconstruction du clocher de l'église désacralisée, première étape d'une importante

rénovation menée dans l'îlot Carnot/Dolet. Cette rénovation donnera le grand coup de jeune à la résidence Carnot que ses habitants attendent impatiemment.

Elle constituera également l'opportunité de retravailler l'espace public et le parking situé devant l'école Anatole France. Nous le transformerons en profondeur, pour partie en espace vert arboré, de manière à donner un autre confort de vie et un autre attrait à ce quartier.



Cette année 2024 sera une année charnière. Quittant la longue, mais indispensable, phase des études préalables au NPNRU, nous entrerons dans la phase réalisation dont les développements se poursuivront dans les années à venir.

UNE MIXITÉ SOCIALE À FAIRE ÉVOLUER VERS UN ÉQUILIBRE ADAPTÉ :

La poursuite de l'accompagnement aux relogements, le démarrage des réalisations dans le cadre du NPNRU, l'étude en cours sur le devenir de la résidence ADOMA et les nombreux projets de bailleurs publics et privés aujourd'hui dans les cartons nous permettrons, n'en doutons pas, d'être un maillon important de la dynamique qui se met en place pour le nouvel essor économique de notre territoire.

Tout cela doit également être l'opportunité de **faire évoluer notre mixité sociale vers un équilibre adapté**, ou chacun doit pouvoir trouver sa place dans les meilleures conditions, que l'on souhaite accéder au logement social, au logement adapté, au parc privé en location ou encore à la propriété.

Nous avons ainsi la volonté de diversifier au maximum l'offre de logement pour répondre à la diversité des attentes et des besoins. Dans cette diversification, nous serons particulièrement attentifs à deux phénomènes.

Le premier, la lutte contre les marchands de sommeil qui rachètent des propriétés privées à bas coût, investissent a minima pour une subdivision du bien en appartement de piètre qualité pour une mise en location en direction d'un public souvent très fragile. Cela ne concourt pas à améliorer la qualité globale de notre habitat et fait arriver sur notre territoire des personnes en souffrance, auxquelles on ne réserve pas des conditions de vie dignes. Nous sommes aujourd'hui en procès avec un de ces marchands de sommeil. Nous n'hésiterons pas à poursuivre en justice les auteurs de ce type de comportement chaque fois que ce sera nécessaire.

Le second est la qualité et la dignité des logements occupés. Ainsi, nous avons formé nos agents du service logement qui se rendent à domicile constater les manquements en termes d'hygiène et de

salubrité. Ce travail est mené en synergie avec le service dunkerquois qui nous accompagne sur les procédures à engager. Nous sommes particulièrement vigilants aux conditions de vie de nos concitoyens dans leur logement et nous encourageons les personnes victimes ou témoins de ce type de difficulté à se manifester auprès de nos services.

Bien que notre voix ne soit pas prépondérante dans les instances d'attribution de logement, nous avons demandé fermement à notre service logement, et plus largement aux bailleurs sociaux, d'être particulièrement attentifs dans leurs attributions. Nous voulons éviter de concentrer la misère et nous ne devons pas ajouter à la fragilité des personnes en leur proposant un logement pas totalement adapté à leur situation. Un juste équilibre doit être tenu. Il est gage de bien-être et de mieux vivre pour tous.

J'ai souhaité également que nous continuions à **faire évoluer nos pratiques en matière de prévention des expulsions**, puisque la loi a modifié le cadre réglementaire et accéléré les procédures. Pour ce faire, nous nous engageons dans un travail avec les services mutualisés.

Le rachat ou la transformation de bien à des fins de location de tourisme, phénomène en expansion, retient également notre attention. Sans condamner cette pratique qui peut aussi contribuer à l'attractivité du territoire, nous veillons ici aussi à ce qu'un juste équilibre s'établisse. La location de tourisme ne peut pas être un moyen de contourner la réglementation. Nous connaissons trop les effets sur la cohabitation des riverains et l'impact sur la valeur du patrimoine. Nous serons donc vigilants à adapter nos moyens d'actions, contraints actuellement, à une réglementation qui semble devoir se renforcer.

UN CENTRE-VILLE QUI DOIT ÊTRE RÉINVENTÉ POUR UNE ATTRACTIVITÉ, UN CONFORT DE VIE ET D'USAGE RENOUVELÉS :

Ainsi, en même temps que cette année marque le début de toute cette transformation et de cette attention renforcée aux différentes problématiques énumérées, elle nous oblige à nous projeter plus avant en matière de développement de notre territoire.

Cette année marquera également un moment important de concentration des énergies de multiples partenaires autour de nous pour **réinventer notre centre-ville**.



Appuyé sur la rénovation totale du Parc Prigent, laquelle a été un grand succès, ainsi que sur la rénovation du quartier Carnot/Dolet, il s'agira de reconsidérer l'ensemble de ce secteur en y ajoutant le parvis du collège Robespierre, le parking Thorez, pour descendre jusqu'à la place du Chevalier de Saint Pol,

puis jusqu'au boulevard Simone Veil en englobant la zone commerciale des Arches Bleues.

En perpendiculaire, il s'agit également de reconsidérer **un important tronçon de la rue de la République propre à accueillir de nouveaux commerces de proximité** pour conforter ceux déjà présents avec la création d'une nouvelle centralité dynamique et attractive.

Il s'agira par là même de **refonder le poumon vert de notre commune, avec ses dominantes nature en ville. Le commerce en sera la sève en même temps qu'un vecteur d'énergie, d'attractivité et de développement.**

Tout cela sera conçu dans la volonté d'articuler les leviers d'un mieux vivre ensemble, avec une présence de la voiture sans doute à imaginer autrement, de manière à regagner des espaces pour des aménagements différents et de qualité, avec d'autres usages de la rue de la République, plus sereins, propices à la rencontre, à l'échange et au partage.

Nous aurons largement l'occasion de revenir sur ces projets au fil du temps, avec des modalités d'association différentes des habitants pour qu'ils soient davantage acteurs dans l'élaboration et la construction de notre ville.



UNE AUTRE PLACE POUR LA NATURE À SAINT-POL-SUR-MER ET LA PRISE EN COMPTE DU RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE :

Nous nous y étions engagés et nous avons tenu notre promesse. Grâce aux importants travaux et aménagements réalisés, **le parc Prigent a très sensiblement évolué tout en gardant son identité**. Ainsi, preuve est une nouvelle fois faite qu'il est tout à fait possible de changer, de moderniser, tout en gardant nos racines et notre identité.

Le nouveau Parc Prigent est un succès, preuve en est la fréquentation en hausse et la participation remarquable des Saint-Polois aux ateliers et animations proposés dans le cadre de notre programmation estivale (plus de 400 personnes sur certains après-midi).



Nous amplifierons ce succès grâce à la seconde phase de travaux menée à la toute fin de cette année 2023. Celle-ci consistant à ériger la structure centrale de jeux et réaliser une importante campagne de plantation.



Ces travaux nous auront également permis d'implanter des jeux accessibles aux personnes à mobilité réduite ainsi que de poursuivre l'aménagement des espaces et des tables de pique-nique afin de les rendre encore plus accessibles et confortables pour des personnes en situation de handicap.

La CUD interviendra également au printemps pour rénover la totalité des trottoirs devant le parc, le long de la rue Maurice Berteaux. Ces travaux d'embellissement permettront de réintroduire un peu de végétal dans les parties les plus larges et conforter l'accessibilité pour tous par un revêtement neuf.

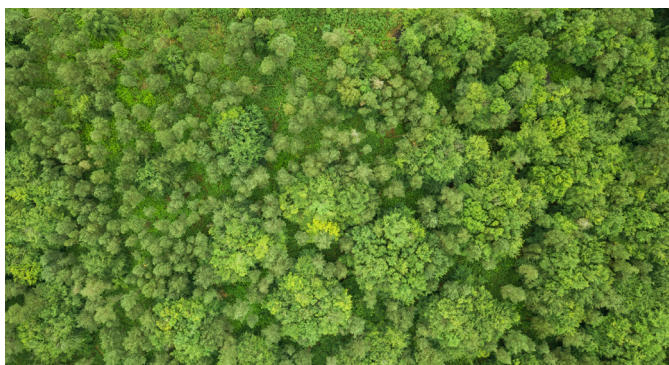
En effet, nous ne pouvons concevoir ce parc et plus largement l'ensemble de nos espaces publics sans penser à leur usage par tous en toute circonstance. Chacun doit pouvoir y évoluer sereinement en fonction de ses possibilités, de ses souhaits, de ses aspirations. C'est comme cela que nous concevons le vivre ensemble. C'est comme cela que nous continuerons à transformer en profondeur notre Ville, dans la volonté que chacun y trouve sa juste place.



Le poumon vert que constitue aujourd'hui le Parc Prigent marque le début de la reconquête de la nature en Ville à Saint-Pol-sur-Mer. C'est un enjeu fort au regard des récents événements climatiques qui touchent la planète et dont certains ont malheureusement impacté nos territoires voisins. Il nous faut penser différemment nos modes d'aménagement, de déplacement, de construction, de rénovation.

Cette préoccupation sera constante dans la manière dont nous mènerons les études pour réinventer notre centre-ville, avec un objectif majeur : Recréer des espaces de nature. La coulée verte que nous avons l'ambition d'élaborer depuis la place Carnot jusqu'à la place du Chevalier de St Pol en passant par le Parc Prigent en est un exemple. Ce ne sera pas le seul.

Dans le même esprit, **nous allons engager une étude pour l'élaboration d'une ceinture verte qui fera tout le tour de notre ville.** Les premiers tronçons en seront identifiés dès 2024.



L'ambition portée est triple.

D'abord créer un itinéraire piétons/vélos principalement destiné à la balade et au sport dans un aménagement totalement sécurisé en dehors de la présence de toute voiture.



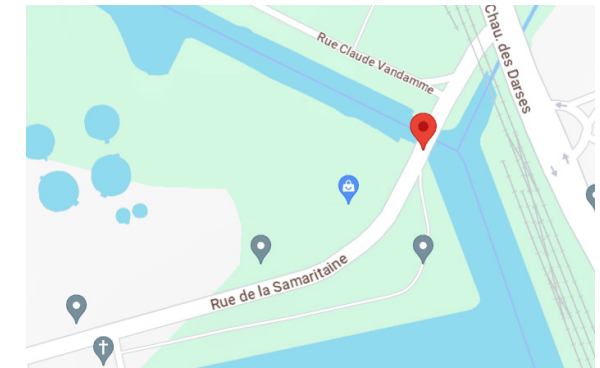
Ensuite, que cette ceinture verte nous permette d'innover notre ville de beaucoup d'itinéraires de déplacement doux, eux aussi sécurisés au maximum, qui nous permettent de nous déplacer autrement dans la ville pour nos besoins du quotidien.

Enfin, parce que nous articulons cette ceinture verte aux itinéraires piétons/vélos de plus en plus nombreux qui font le lien avec Dunkerque et le reste du territoire de la Communauté Urbaine. Nous ferons de Saint-Pol-sur-Mer une destination attractive pour les habitants de la CUD. Poursuivant ainsi le travail que nous avons engagé sur le changement d'image de notre Ville et la valorisation de notre territoire.

Ces objectifs de développement des mobilités douces et d'amélioration des accès seront

confortés par les futurs aménagements du nouveau pont de la Samaritaine et de la passerelle entre l'île Jeanty et la Gare.

Ce besoin de re-végétalisation passera également par nos cours d'école.



Nous allons engager dès cette année une démarche qui associera enfants, parents, équipes pédagogiques, au fil du temps et école après école, afin de nous projeter ensemble sur la cour de demain. Nous imaginerons comment cette dernière devient partie intégrante de l'acte éducatif et de l'espace récréatif avec des usages sans doute un peu différents mais tout aussi ludiques tout en donnant la possibilité à chacun d'en profiter pleinement.

Ce sera également l'occasion, entre autres, de nous poser les bonnes questions sur la gestion des espaces pour faire face aux températures en hausse, sur la récupération d'eau et la perméabilité des sols.

UN PATRIMOINE RÉNOVÉ ET MODERNISÉ AVEC DES INVESTISSEMENTS IMPORTANTS À PRÉVOIR ET À RÉALISER :

Cette réflexion partagée sur nos cours d'école est le prélude d'une réflexion d'ampleur sur la gestion de notre patrimoine. Elle visera à rationaliser l'utilisation de l'existant pour orienter nos investissements dans ce qui doit être valorisé, de manière à en faire des équipements modernes, confortables, sobres et adaptés aux défis de demain.

Avec plus de 60 équipements publics, Saint-Pol-sur-Mer possède un patrimoine très important pour une ville de 22 000 habitants. Beaucoup, bien que vieillissants, restent de qualité. Citons par exemple le centre Romain Rolland, le centre Jean Cocteau ou encore la majorité de nos 14 écoles.



Si nous voulons poursuivre la modernisation indispensable de ces derniers, avec la nécessité absolue d'intervenir en matière d'isolation pour enrayer les trop fortes pertes d'énergie, d'introduction de capacité à produire de l'énergie renouvelable, de possibilité de récupération d'eau pluviale pour alimenter certains usages et arroser nos espaces verts et terrains de sports, il nous faudra faire des choix.



C'est ce que nous allons engager dès 2024 avec la rénovation de l'école Kergomard, dont la préparation a pris un peu plus de temps que prévu car nous sommes allés chercher des co-financements auprès de l'État pour conforter notre plan d'actions.

C'est ce que nous allons poursuivre avec un plan pluriannuel d'investissement ambitieux, rationnel et pragmatique. Nous allons l'élaborer pour les dix ans qui viennent. L'ensemble des défis à relever seront pris en compte.

L'ÉCOLE, LE CŒUR DE LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE, LA PREMIÈRE MARCHÉ VERS LES PARCOURS DE RÉUSSITE, POUR L'ÉPANOUISSEMENT DE TOUS ET DE CHACUN :

Si la tenue des bâtiments qui accueillent nos enfants à longueur d'année scolaire est importante, la manière dont on les y accueille et dont on favorise leurs apprentissages et leur éducation l'est encore davantage.

C'est dans cette perspective que nous allons poursuivre les efforts engagés en la matière depuis le début du mandat. C'est aussi en ce domaine comme dans d'autres, que les effets de la coopération renforcée avec Dunkerque porteront leurs fruits.

En effet, alors que nous avons développé « l'aide aux leçons » dans le cadre de la Cité Educative avec des moyens complémentaires de l'État. Ces aides étaient normalement supprimées à compter du 1er janvier prochain, mettant en péril un système de soutien scolaire qui a pourtant fait ses preuves et apporté des résultats tangibles. Nous allons donc avoir les moyens de **poursuivre notre action et même de la renforcer au travers des classes bonus**, dispositif qui permettra à tout enfant, quelle que soit son école de rattachement, de bénéficier d'un accompagnement adapté en dehors des heures de classe pour faciliter ses apprentissages.



Dans le même temps, nous allons **intensifier nos efforts en matière de restauration scolaire**. Ce sont déjà aujourd'hui près de 1 200 enfants qui sont inscrits pour déjeuner au restaurant scolaire, avec une moyenne de 600 élèves accueillis par jour. En 2023 nous avons fortement amélioré la qualité des repas proposés à nos enfants, ainsi qu'aux séniors, au sein de notre restaurant Daniel Imbert. Les chiffres de fréquentation en attestent. 2024 sera marquée par notre capacité à offrir cette même qualité à un coût de repas encore inférieur, dans une période toujours marquée par l'inflation.



Notre grille de tarification démarrait jusqu'ici avec un premier coût de repas à 1 euro 35. Ce coût passera à 75 centimes d'euros à compter du premier janvier. Soit un montant pratiquement divisé par deux.

Cette nette diminution profitera ainsi au plus grand nombre, puisque 80% des usagers du restaurant scolaire aujourd'hui bénéficient des coefficients les plus bas de notre grille.

Cela constituera donc **un véritable gain de pouvoir d'achat pour les familles les plus fragilisées économiquement**. En même temps cela favorisera l'accès de tous à un déjeuner de qualité et équilibré, facteur lui aussi très important dans l'épanouissement de l'enfant et sa réussite scolaire.

Cet effort sera également articulé à l'expérimentation, débutée en 2023 avec l'aide de l'Education Nationale et que nous poursuivrons en 2024, pour sensibiliser les enfants et leurs parents à l'importance de prendre un petit déjeuner équilibré. Cette expérimentation, qui s'avère être une réussite, est aussi une véritable valeur ajoutée dans le développement de la qualité des processus d'apprentissage.



Nous renforcerons également nos moyens pour **favoriser la réussite des plus grands avec la mise en œuvre des « Parcours de Réussite »**. Jusqu'ici, nous avons essentiellement développé un accueil sous forme de guichet avec une délivrance de prestations en fonction des sollicitations des jeunes et de leur famille.



Dorénavant, nous établirons avec le jeune demandeur un diagnostic global de sa situation, avec l'identification de tout ce qui pourrait faire frein à sa réussite. A partir de là, nous élaborerons avec lui un véritable accompagnement, en articulant divers outils et mesures qui viendront contribuer à lever ces freins. Il s'agira également de rendre acteur le jeune dans son parcours et à chaque fois que nécessaire, à solliciter auprès de lui qu'il s'engage par des missions, comme la réalisation d'un emploi saisonnier ou tout autre moyen, pour participer au service public municipal offert aux habitants.

C'est donc de moyens humains supplémentaires que nous aurons besoin pour assurer cet accompagnement que nous voulons encore plus qualitatif et c'est ce que nous obtiendrons au travers de l'augmentation de notre dotation dédiée aux ressources humaines.

Enfin, pour ceux qui sortent ou sont sortis du système scolaire, c'est l'accompagnement à l'emploi qui reste primordial. Aujourd'hui déjà, notre Maison de l'Emploi centralise des capacités d'accompagnement personnalisées pour des demandeurs d'emploi de tous âges.



En 2024, le Service Emploi Insertion sortira de ses murs pour aller à la rencontre des habitants. Ainsi, une fois par mois, nous organiserons un petit ou un grand événement dans l'espace public. Avec nos partenaires nous serons plus que jamais mobilisés pour faire accéder les demandeurs au marché du travail.



Cette dynamique se verra encore renforcée par **la création d'un lieu dédié et articulé à l'actuel, qui fera la promotion des 20 000 nouveaux emplois qui seront créés à l'échelle de la Communauté Urbaine de Dunkerque**. Nous avons l'ambition de mettre toutes les chances de notre côté afin que tous les Saint-Polois qui le souhaitent puissent bénéficier de cette nouvelle dynamique.

Vous l'aurez compris, avec ces différents dispositifs. Avec l'engagement de nos agents qui assurent l'accompagnement individualisé et fort du travail de l'ensemble des équipes éducatives, c'est la réussite et l'épanouissement de tous et de chacun, du plus petit au plus grand, que nous visons au travers du développement de leurs capacité à réaliser leurs projets en autonomie.

Pour ce faire, nous attachons aussi une attention toute particulière aux plus fragiles, parce que leur réussite aujourd'hui constitue la nôtre demain. En dépend notre capacité à poursuivre tous ensemble le développement harmonieux de notre territoire, dans les meilleures conditions pour le bien-être de tous.

UN ACCOMPAGNEMENT SOCIAL GLOBAL PROPOSÉ À CHACUN DE CEUX QUI LE SOUHAITENT PAR LA SCAS :

L'accompagnement des plus fragilisés constitue la priorité de notre SCAS, quelle que soit la nature de ces fragilités et les causes qui en sont à l'origine.

La pandémie de COVID 19 avait fait apparaître dans nos structures des personnes que nous n'avions pas l'habitude d'y voir. Plus récemment, l'inflation a fragilisé et fragilise encore de nombreux ménages. Cela démontre une fois de plus que personne n'est à l'abri de difficultés passagères ou plus pérennes.

Dans ces situations, pour passer le mauvais cap, il est primordial que des agents compétents soient à disposition pour entendre, comprendre, poser un diagnostic de la situation et coconstruire avec la personne un plan d'actions mobilisant différents leviers, dont possiblement des aides facultatives.

Dans le même temps, nous rencontrons des personnes confrontées à des difficultés plus chroniques. Les allocataires des minima sociaux ont tout aussi besoin d'un accompagnement, parfois d'une nature un peu différente, pour les aider à faire face.

Au regard de l'évolution de ces facteurs de fragilité et plus globalement de la demande sociale, nous avons pris le parti de **revisiter notre règlement d'attribution de l'aide facultative**. Ceci afin que nos dispositifs et réponses en matière d'aide restent en adéquation avec les besoins que nous identifions. Nous avons mené ce travail avec les référents sociaux des 3 communes associées afin que notre règlement reste commun et réponde véritablement aux besoins recensés sur le terrain.

Ainsi des propositions communes ont été réalisées et portées auprès des trois conseils d'administration des CCAS et SCAS qui les ont adoptées.

A l'appui de ces évolutions réglementaire, **la SCAS de Saint-Pol-sur-Mer a élaboré une nouvelle feuille de route dont les principaux objectifs sont « d'aller vers » les personnes rencontrant des difficultés**. Cette action sera coordonnée au sein d'un réseau renforcé de partenaires. Des partenaires capables d'articuler leur action autour d'objectifs partagés, en même temps que d'observer et d'échanger sur l'évolution de la demande sociale et les moyens à développer pour toujours mieux y répondre.

L'ensemble des mesures ainsi adoptées et mises en œuvre nous mènent au constat d'une fréquentation plus importante des services de la SCAS depuis le mois de septembre, ainsi que d'une mobilisation plus forte des dispositifs d'aide facultative entraînant une hausse de consommation du budget qui y est consacré. Cette hausse est parfaitement maîtrisée à ce jour mais elle méritera toute notre attention en 2024.

Être à l'écoute, en appui et en accompagnement des difficultés d'ordre social de nos concitoyens reste une de nos priorités. Nous continuerons à nous mobiliser en 2024, tout en restant particulièrement attentifs à l'évolution de notre demande sociale, afin d'adapter nos dispositifs comme nous avons pu le faire en 2023 à chaque fois que nécessaire.

DES SERVICES MUNICIPAUX À LA POPULATION TOUJOURS PLUS QUALITATIFS ET ADAPTÉS À CHACUN :

Accompagner les habitants dans leur quotidien de la manière la plus qualitative possible reste bien évidemment pour nous une de nos préoccupations majeures, nous venons de l'illustrer avec l'action de la SCAS.

Aussi, dans un autre domaine, nous poursuivons nos efforts de formation de chacun des agents occupant un poste d'accueil du public. En même temps que cette formation, nous faisons évoluer les outils afin que chacun d'entre eux puissent fournir le maximum d'informations fiables sans renvoyer l'habitant vers un autre guichet et ainsi répondre au mieux à la demande.



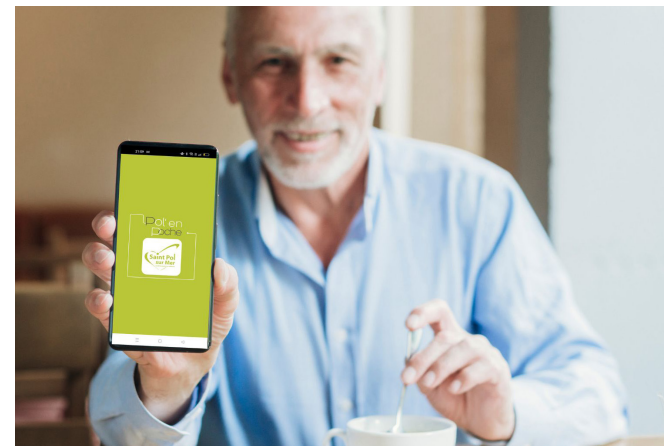
Pour autant, aucun agent n'a la réponse à toutes les questions posées. Aussi, dès qu'il s'agit d'une démarche spécifique nécessitant une expertise particulière, une orientation qualifiée doit être réalisée. Nous évoluerons donc pour

ces situations, vers un système de prise de rendez-vous en direct qui permettra à chacun de repartir avec une date et une heure pour mener sa démarche à bien.

Cette présence physique des agents pour accueillir les habitants nous y attachons une très grande importance. En effet, à l'heure où beaucoup de partenaires dépositaires d'une forme de service public tel que la CAF, la CARSAT, le Trésor public et bien d'autres, diminuent de plus en plus la possibilité de recevoir en accueil ou sur rendez-vous leurs usagers, il nous apparaît primordial que notre service public municipal reste de proximité, avec la capacité pour l'habitant d'exprimer ses demandes auprès d'un agent physiquement présent, plutôt qu'au travers d'une plateforme téléphonique ou d'une démarche dématérialisée.

Cela ne veut pas dire pour autant que nous ne croyons pas à la dématérialisation des démarches. Pour preuve, **Pol'en Poche est entré en service au début de l'année et compte aujourd'hui plus de 1 400 téléchargements**, avec de nombreuses utilisations quotidiennes pour des démarches très diverses.

Nous allons poursuivre également dans cette voie en continuant à améliorer en 2024 nos outils et leur accessibilité ainsi que la fiabilité avec laquelle nous les exploitons.



Nous sommes convaincus que la qualité du service public municipal de proximité réside dans l'articulation de différents modes de faire. Ainsi, la mise en œuvre conjuguée d'un accueil physique en structure, de la mise à disposition d'outils adaptés facilitant la réalisation de démarches en ligne et de la capacité à sortir de nos équipements pour aller à la rencontre de celles et ceux qui sont les plus éloignés du service public, constituent les fondements de cet accompagnement de l'habitant au quotidien que nous souhaitons encore développer davantage.

Pour autant, le service public municipal ne peut pas tout faire, tout seul, tout le temps, pour tout le monde. Il est donc primordial, si nous voulons obtenir les résultats attendus, que nos concitoyens soient également des acteurs à part entière de la vie de notre Ville.

Prenons l'exemple de la propreté de nos espaces. Depuis deux ans et la mise en œuvre du plan PEPS, nous avons fait de réels

efforts pour rendre notre ville plus propre. Pour autant, chacun porte une part de responsabilité en la matière. Aussi, il est toujours utile de rappeler que le papier que l'on ne jette pas à terre n'a pas besoin d'être ramassé ; Que la crotte de chien qui est ramassée ne reste pas sur le trottoir ; Que l'entretien de ce même trottoir appartient aussi à l'habitant et que ce dernier peut et doit le tenir propre et arracher les mauvaises herbes qui pourraient y pousser ; Que nous avons créé une déchetterie municipale à Saint-Pol-sur-Mer et qu'il est facile d'y déposer, gratuitement, ses déchets plutôt que les abandonner dans l'espace public.



Bien sûr, les agents municipaux sont là pour entretenir l'espace public, pour le rendre agréable, accessible et encore mieux adapté aux usages du quotidien. Mais, même s'il paie des impôts pour cela, le citoyen doit faire sa part et contribuer à ce qu'ensemble nous agissions pour améliorer la qualité de vie dans notre ville. C'est un combat de tous les jours, nous allons le poursuivre.

Le service public municipal proposera encore bien de nouvelles initiatives en 2024 au-delà de tout ce qu'il développe déjà au quotidien.

Ce sera encore le cas avec le **renforcement du programme d'animations proposé par la médiathèque dans et hors ses murs.**



En effet, cet équipement très prisé de beaucoup de Saint-Polois et intergénérationnel par essence, développe depuis quelques temps déjà un programme d'animation très diversifié, propre à attirer et satisfaire beaucoup d'habitants aux goûts parfois très différents.

Ce programme s'est renforcé l'été dernier avec une présence très appréciée au sein du Parc Prigent. Cette année 2024 sera l'occasion de poursuivre cette dynamique avec notamment l'espace jeux vidéo, initié en 2023, qui atteindra sa vitesse de croisière en proposant de nouvelles activités à un public que l'on n'avait pas forcément l'habitude de voir.

Car au travers de cette offre toujours plus diversifiée, l'essentiel réside dans la fréquentation du lieu pour convaincre de sa pertinence sous ses différentes formes et proposer un accès facilité pour tous à la lecture et au divertissement ludique.

Cet accès encore renforcé par l'adhésion au Réseau des Balises permet la mise à disposition de tout un chacun de milliers de sources et documents, au travers desquels chacun peut trouver une forme d'épanouissement.

UN PROGRAMME D'ANIMATIONS DIVERSIFIÉ, ÉMAILLÉ DE NOUVEAUTÉS, QUI MET L'ACCENT SUR LE VIVRE ENSEMBLE :

L'épanouissement passe également par des moments festifs et collectifs, propres au partage des émotions et à la capacité de vivre des moments hors du commun.

C'est dans cet esprit que nous avons bâti notre programme 2024. Outre le fait qu'il reprend nos grands événements traditionnels tels que les Vœux à la population, le Carnaval, la Saint Martin, les festivités de Noël, il confortera des événements initiés ces deux dernières années qui sont en train de trouver leur place et leur public.



Parmi ces derniers, citons **Halloween qui recueille un succès grandissant auprès des familles et des enfants et qui connaîtra une nouvelle édition dans l'année à venir.**

Citons également l'été au parc Prigent, avec un programme d'animations que nous renforcerons l'été prochain.

Parmi ces dernières, **les concerts du dimanche matin, en accompagnement de notre traditionnel marché, qui ont rencontrés l'adhésion et qui prendront un peu plus de place en cette nouvelle saison. Ce sera tous les jours dimanche au parc Prigent cet été !**



Et puis bien sûr, nous proposerons **quelques nouveautés.** Nous en citerons trois parmi d'autres, **un concert spécial pour ouvrir notre saison estivale au parc Prigent, sans rien dévoiler de plus ici. Le retour d'une ducasse à Saint-Pol-sur-Mer que nous organisons avec nos partenaires forains.** Enfin, des **animations au cœur des quartiers,** que nous mettrons en place avec notre partenaire Villenvie, pour satisfaire grands et petits au plus proche de chez eux.

En parallèle, nous ne manquerons pas d'accompagner, comme à notre habitude, les nombreuses manifestations proposées par nos partenaires associatifs. Nous ne saurions trop les remercier pour leur implication dans la vie de notre ville.

Nous avons la chance de pouvoir compter sur ce tissu associatif riche d'idée et d'initiatives.

Nous continuerons à faire tout ce qui est en notre pouvoir pour les accompagner dans la réalisation de leurs projets au bénéfice des Saint-Polois.



DES MANIFESTATIONS SPORTIVES EN ÉCHOS AU JEUX OLYMPIQUES MAIS PAS UNIQUEMENT :

Nous ne surprendrons personne en affirmant que 2024 sera une année sportive hors du commun qui marquera les esprits, puisqu'elle verra se dérouler les jeux olympiques en France.

À Saint-Pol-sur-Mer, nous ferons bien entendu échos à cet événement planétaire en relayant un certain nombre de manifestations. Mais nous poursuivrons dans le même temps notre investissement pour le sport pour tous, le sport bien être et le sport santé, pour lesquels nous sommes engagés depuis maintenant plusieurs années au bénéfice du plus grand nombre.

À cet effet, nous poursuivons notre réflexion puisque nous n'avons pu satisfaire toutes les demandes d'inscription à l'occasion de la rentrée de septembre pour les activités sportives municipales, et ce malgré une offre qui n'a pourtant pas été réduite. Nous envisageons de faire évoluer cette offre afin de donner la possibilité aux Saint-Polois de pratiquer la discipline sportive qu'ils souhaitent pour celles et ceux qui préfèrent évoluer hors clubs et compétitions.



Dans cette perspective nous revisiterons également la forme du forum des associations de pré-rentrée et adopterons d'autres modes de faire pour les inscriptions, lesquels ne nous paraissent à ce jour pas totalement satisfaisants.



Pour ce qui est des jeux olympiques, notons qu'après la sélection française paralympique d'haltérophilie, nous accueillerons la préparation de la délégation Indienne à la Ferme Marchand. Soulignons de fait l'attractivité de notre salle de musculation et de ses équipements qui amènent à nous des sportifs de très haut niveau,

porteur d'une dynamique de sport pour tous à laquelle nous sommes particulièrement attachés et qui se décline à tous les niveaux de pratique, y compris jusqu'à l'excellence.

Enfin, s'agissant des athlètes d'exception, il nous faut évoquer **notre championne internationale de boxe Priscilla PETERLE**, Championne d'Europe depuis 2022.

Je souhaite que tout Saint-Pol se mobilise avec elle en 2024, puisqu'**après l'été nous devrions accueillir sur notre territoire l'organisation de son combat pour le titre mondial.**

Le sport de très haut niveau sera encore à l'honneur après les jeux olympiques. Grâce à cet événement qui n'en doutons pas sera d'une grande importance, d'abord pour notre athlète, par ailleurs agent de la Ville, qui disputera à cette occasion l'un des combats les plus importants de sa carrière, mais aussi parce qu'il mettra un grand coup de projecteur sur notre ville.

LA SÉCURITÉ DES SAINT-POLOIS, UNE PRÉOCCUPATION DU QUOTIDIEN :

Enfin, nous ne saurions conclure ce très large tour d'horizon sans évoquer un autre combat d'importance, d'une tout autre nature, celui de la sécurité des Saint-Polois.

Vous le savez, nous avons été amenés à prendre une décision forte, celle de la fusion de notre police municipale avec celle de Dunkerque.

Cette décision, loin de remettre en cause la compétence de nos agents, a été prise à partir des enseignements tirés de deux types d'événements en particulier qui ont marqué notre année 2023.

Le premier, c'est la manière dont nous avons pu faire face et endiguer les effets des émeutes urbaines du début de l'été dernier grâce à la réactivité, la mobilisation et le courage des agents des polices municipales de Dunkerque et Saint-Pol-sur-Mer. Placés sous un commandement unique, ils ont contenu les assauts des quelques-uns qui souhaitaient mettre la ville à sac. Ils ont accompagné la police nationale dans son intervention sur une résidence et pour opérer les arrestations qui suivirent. Sans cette mobilisation exemplaire, gageons que le bilan aurait été beaucoup plus lourd.

Le second, il ne faut pas se voiler la face, est la montée de la violence liée aux trafics en tout genre et aux guerres de territoire qui en résultent. En effet, nous avons été alertés à plusieurs reprises par des habitants sur les règlements de compte violents qui avaient lieu aux pieds de certaines résidences. Cette situation n'est pas propre à notre Ville. Une statistique nationale toute récente publiée par la police nationale fait état d'une augmentation de 57% des violences de toutes natures directement liées au trafic de drogue.

Devant ces faits, il était de notre devoir d'agir. En alertant les services de l'État et en rencontrant Mr le Sous-Préfet à plusieurs reprises sur le sujet. À la dernière rencontre en date était également présente Mme la Procureure de la République nouvellement nommée à Dunkerque.

En nous donnant les moyens de **protéger les Saint-Polois et les agents de notre police municipale ensuite, en décidant de renforcer la présence de la police municipale et ses effectifs sur notre territoire, 7 jours sur 7 et 24h sur 24.**

En renforçant également nos moyens de vidéoprotection, en reliant notre CSU à celui de Dunkerque de manière à réaliser une

surveillance constante, et en installant 12 nouvelles caméras qui seront opérationnelles en 2024.

Enfin, dernier point, en intégrant les instances mises en place à Dunkerque pour porter nos problématiques Saint-Poloises. **Nous avons d'ores et déjà participé à notre premier Groupe de Sécurité et de Tranquillité Publique,** ainsi qu'à notre premier comité de vie nocturne. Instances qui réunissent tous les acteurs compétents du territoire autour des sujets traités, dont les forces de police nationale.

Bien sûr, cela va bousculer des habitudes de travail, des modes de faire et peut-être générer certaines frustrations. Mais si c'est finalement pour apporter une véritable plus-value en matière de sécurité au Saint-Polois, nous l'assumons totalement.



B. LES MOYENS À METTRE EN ŒUVRE POUR RÉALISER LES PROJETS 2024 :

Le vote du budget 2024 interviendra à la fin du mois de janvier pour ce qui concerne notre commune associée et au début du mois de février pour la grande Ville de Dunkerque.

LE CONTEXTE D'ÉLABORATION DU CADRAGE BUDGÉTAIRE 2024 :

Le contexte économique globale qui marque un ralentissement sensible de la croissance, les effets de l'inflation qui restent forts pour la collectivité comme pour ses partenaires et prestataires, même si les périodes les plus critiques semblent derrière nous, ainsi que les mesures justifiées de revalorisation salariale prise par le gouvernement et la collectivité pour faire face à la hausse globale du coût de la vie, viennent limiter fortement nos marges de manœuvre. Dans ce contexte, les exercices 2024 et 2025 demeureront contraints, dans l'attente des retombées fiscales issues des implantations de nouvelles entreprises à l'échelle de la communauté urbaine. Ces nouvelles recettes fiscales devraient donner lieu à la révision du pacte fiscal et financier à horizon 2026-2027.

Comme pour les derniers exercices budgétaires, il nous faudra continuer à faire preuve d'adaptabilité, d'innovation et être porteur d'ambition pour la réalisation de l'ensemble des projets exposés dans le présent document.

Les trois points particulièrement marquants et porteurs d'incertitudes dans notre cadrage budgétaire pour cette année 2024 sont :

- L'intégration en année pleine des effets des différentes mesures gouvernementales impactant nos dépenses de personnel (hausse de 1,5% du point d'indice, nouvelle hausse de 5 points d'indice pour chaque fonctionnaire territorial à compter du 1er janvier, revalorisation du SMIC...);

- Les dépenses énergétiques dont les coûts restent extrêmement fluctuants et qu'il nous faudra réévaluer au regard des réalisations effectives de l'année 2023, en même temps que des effets de la renégociation de certains marchés ;

- Les effets de l'inflation sur les denrées alimentaires qui ont généré une nouvelle hausse de notre marché de restauration de 5% au 1er septembre de l'année 2023, qu'il nous faudra amortir en année pleine en 2024. Sans pouvoir préjuger totalement de la manière dont les choses évolueront en matière d'inflation, en même temps que nous faisons le choix politique fort de baisser la tarification des repas servis.

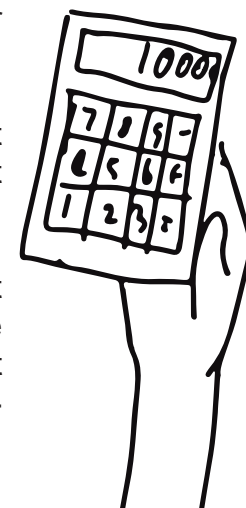
Par ailleurs, les discussions nationales à venir quant à la contribution des collectivités locales au redressement des comptes publics doivent nous faire tendre à la prudence.

LE CADRAGE BUDGÉTAIRE 2024 :

Nous tirerons de l'exercice budgétaire 2023, en cours d'achèvement et du compte administratif prévisionnel, les enseignements pour fiabiliser l'évaluation de nos dépenses 2024 et tout particulièrement en matière de coûts énergétiques. Les travaux se poursuivent pour fixer les montants exacts des budgets prévisionnels avant leur vote en janvier prochain.

Pour autant, même si des ajustements interviendront probablement d'ici ce vote, les grandes masses sont aujourd'hui fixées de la manière suivante :

- Les dépenses de fonctionnement 2024 devront globalement rester stables par rapport au réalisé 2023 et s'établir à 10 900 000 euros, tout en prenant en compte les incertitudes sur les dépenses d'énergie et d'alimentation qui pourraient nécessiter son augmentation ;



- Les dépenses consacrées aux ressources humaines devraient être globalement en augmentation de 0,5% au regard du prévisionnel 2023 et se fixer à 16 045 000 euros ;

- Le budget d'investissement restera quant à lui stable au regard des années précédentes avec un montant de 4 000 000 d'euros auxquels viendront s'ajouter les reports 2023.

ZOOM SUR LE BUDGET RESSOURCES HUMAINES :

• L'état des effectifs au 30-11-2023

| Agents titulaires | |
|---|---------------------|
| Cat A | 12 |
| Cat B | 41 |
| Cat C | 255 |
| Total | 308 |
| Contractuels sur emploi permanent | |
| | 21 |
| Agents en apprentissage ou en parcours d'insertion | |
| Parcours Emploi Compétence | 6 |
| Apprentis | 2 |
| Total | 8 |
| Total général | 337 |
| BP 2023 | 15 965 000 € |

• Quelques éléments saillants pour 2023

Pour rappel, l'année 2022 avait été marquée par une hausse importante du coût de la masse salariale déjà générée en grande partie par les mesures gouvernementales de revalorisation de diverses natures prises notamment pour faire face à l'augmentation très sensible du coût de la vie.

L'année 2023 a donc constitué un exercice avec une exécution budgétaire prudente qui avait pour objectif la maîtrise de l'augmentation des coûts, dans un équilibre entre départs, remplacements et ouvertures de poste au regard des augmentations une nouvelle fois conséquentes qui allaient s'appliquer. Pour rappel, il s'agit pour 2023 de l'augmentation de la valeur du point d'indice de 1.5% au 1er juillet, ainsi que l'effet en année pleine de l'augmentation de 3.5% appliquée au 1er juillet 2022. A cela est venu s'ajouter la décision de la collectivité d'apporter un coup de pouce à la lutte contre la vie chère qui s'est traduit par une augmentation pour tous du Régime Indemnitaire de Grade.

De fait, durant cette année, 29 agents ont quitté l'effectif Saint-Polois du fait d'un départ à la retraite ou d'une mobilité professionnelle. 10 agents ont été recrutés en plus des mobilités internes et 9 recrutements ont été différés à 2024.

Par ailleurs, la ville a poursuivi son effort d'insertion en recrutant 2 élèves en contrat d'apprentissage et 6 personnes en Parcours Emploi Compétence.

Il convient de souligner également l'évolution de la situation des 15 agents concernés par la mutualisation des services Ressources humaines, Finances et Commande publique, lesquels sont devenus des agents de la Communauté Urbaine toujours physiquement présents dans les services Saint-Polois et ne s'occupant que de dossiers Saint-Polois.

• Des éléments à prendre en compte pour l'élaboration du BP 2024

Comme précisé plus haut, pour l'année 2024 en matière de ressources humaines le budget prévisionnel sera établi à partir d'un cadrage à +0,5% à périmètre constant, en prenant en compte les éléments suivants :

- 9 départs en retraite sont confirmés et 1 départ est envisagé pour 2024 ;

- 9 recrutements non réalisés en 2023 sont à réaliser en 2024

- 20 agents qui sortiront à terme des effectifs Saint-Polois au profit des effectifs dunkerquois dans le cadre de la fusion des polices municipales, ces derniers restant pour autant en poste au sein du poste de police de Saint-Pol-sur-Mer ;

- La revalorisation de tous les agents par la délivrance de 5 points d'indice supplémentaires au 1er janvier 2024 représentera un montant de 158 000€ ;

- Les effets en année pleine de l'augmentation de la valeur du point de juillet 2023, de la révision des grilles indiciaires et de la revalorisation du régime indemnitaire se monteront à 200 000€

- Les effets du Glissement Vieillesse Technicité est quant à lui estimé à 48 000€.

L'ensemble de ces éléments nous amène à un budget prévisionnel estimé à ce jour à 16 045 000 euros qu'il conviendra d'affiner dans les prochaines semaines.

C. UNE VILLE EN MOUVEMENT :

L'ensemble des orientations et projets ici décliné souligne, si cela était encore nécessaire, l'ambition que nous portons pour notre Ville : engager sa transformation pour la moderniser et lui faire bénéficier pleinement de la dynamique de développement et de l'essor économique annoncés pour notre communauté urbaine, tout en gardant ses racines et son identité.

Ils illustrent la manière dont ce changement est en marche et comment il continuera à s'incarner dans les années à venir, avec des réalisations très concrètes qui vont contribuer à améliorer sensiblement le quotidien et la qualité de vie des Saint-Polois.

Car c'est bien cela qui reste essentiel à nos yeux : faire évoluer notre ville pour que chacun puisse y prendre sa juste place, puisse donner corps à ses projets, réaliser ses rêves.

Ainsi, en même temps que chacun des Saint-Polois s'épanouit, il s'agit de continuer à conforter notre « vivre ensemble », dans l'acceptation des différences et de la liberté de conscience, tout en nous inscrivant dans le strict respect de la loi et de notre devise républicaine, Liberté, Egalité, Fraternité.

